

ANNÉE 2025-2026

ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDI

Enfants de 3 ans à 12 ans

ST JEAN DE BOURNAY

☎ 04.74.58.70.40

✉ mairie@saintjeandebournay.fr

ARTAS

☎ 04.74.58.73.31

✉ mairie@artas-mairie.fr

⚠ A partir de 4 ans

SAVAS-MÉPIN

☎ 04.74.58.54.12

✉ accueil@savasmepin.com

STE-ANNE SUR GERVONDE

☎ 06.74.03.90.11

✉ periscolaire@steannemairie.fr



Pour tous renseignements, veuillez contacter les mairies ci-dessus

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

L'accueil de loisirs sera ouvert le mercredi toute la journée avec possibilité de repas le midi.

Les parents ont la possibilité d'inscrire leur(s) enfant(s) selon leur choix.


Matin seulement

 + 
Matin + repas

 +  + 
Matin + repas + après-midi

 + 
Repas + après-midi


Après-midi seulement

+ **Accueil de péri-loisirs (garderie matin et/ou soir)**



Les inscriptions pour la journée complète sont prioritaires.
Les inscriptions uniquement pour le repas sont impossibles.

Inscription

⇒ Voir les dates
auprès des communes
concernées.

DOSSIER D'INSCRIPTION :

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles sur les sites des Mairies.

Pièces à fournir :

- ✓ Fiche CERFA (copie du carnet de santé)
- ✓ Assurance responsabilité civile ou scolaire
- ✓ Attestation quotient familial CAF
- ✓ Justificatif de domicile (- de 3 mois)

PÉRIODES D'ACCUEIL

Les parents peuvent choisir la ou les période(s)
où ils souhaitent inscrire leur(s) enfant(s).

Périodes d'accueil

- 1 Du 3 septembre au 15 octobre 2025
- 2 Du 5 novembre au 17 décembre 2025
- 3 Du 7 janvier au 4 février 2026
- 4 Du 25 février au 1 avril 2026
- 5 Du 22 avril au 1 juillet 2026

Chaque commune :

- ↪ Prendra en charge ses inscriptions
- ↪ Proposera ses horaires d'accueil
- ↪ Aura son propre programme d'activités